L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 30 JUILLET 1857.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS: JEUDI MATIN, 30 JUILLET 1857.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paie aux porteurs.

De Minatitlan à Ventosa.

L'administration a rempli un grand acte de justice envers la Nouvelle-Orléans en accordant son appui et sa protection à la compagnie du chemin de Tehuantepec. Le privilége était en litige, mais le gouvernement opère un rapprochement entre les compagnies rivales et a aplani toutes les difficultés. Un seul est resté en dehors de la combinaison, mais ses droits personnels sont chimériques et il faudra bon gré mal gré qu'il y renonce.

Le privilége des citoyens entreprenants qui ont établi le chemin carrossable entre le Coatzacoalcos et la baie de Ventosa, a été reconnu valide, et M. Buchanan s'est engagé à traiter directement avec le gouvernement mexicain pour obtenir toutes les garanties nécessaires. Le directeur général des postes, d'une autre part, a promis de donner à la compagnie de Tehuantepec le marché pour le transport de la malle de la Californie. S'il est fidèle à sa parole, la fortune des actionnaires est assurée, car ce ne sera plus une simple route charretière qui mettra les deux océans en communication; l'Atlantique et le Pacifique seront bientôt reliés par un bon et solide chemin de fer.

C'est au mois de novembre que le contrat sera adjugé: si le département des postes se prononce en faveur de l'isthme de Tehuantepec, les voyageurs y afflueront en grand nombre et le commerce choisira également cette voie, beaucoup plus courte que les autres, pour l'expédition des produits qu'il destine aux côtes occidentales de l'Amérique.

Le Mexique a, par trois actes distincts, admis la validité de la concession en vertu de laquelle d'importants travaux ont été entrepris récemment de Minatitlan à Ventosa. L'article 6 du traité de Gadsden, porte en outre que le gouvernement américain pourra intervenir quand les circonstances l'exigeront pour défendre les intérêts de ses nationaux. M. Buchanan se propose donc, comme nous le disions plus haut, de s'adresser au Mexique pour obtenir la confirmation des titres que celui-ci a déjà accordés, ainsi que d'autres priviléges nécessaires à l'exploitation du chemin. Un nouveau traité sera probablement le résultat de cette démarche, et des instructions ont déjà été, dans cette prévision, envoyées à M. Forsyth. Lorsque la nouvelle convention sera conclue et ratifiée et que le courrier de la Californie passera par l'isthme de Tehuantepec, la compagnie percevra un revenu considérable qui lui permettra de substituer dans un avenir prochain des locomotives et des wagons aux diligences attelées de chevaux qui serviront d'abord au transport des voyageurs et de la malle.

Nous avons peine à nous expliquer l'apathie que le Sud a longtemps montrée pour cette magnifique entreprise du transit par l'isthme de Tehuantepec. L'établissement de communications régulières et rapides par cette voie, entre les deux Océans, fera la fortune des Etats que baigne le golfe du Mexique et notamment de la Louisiane. La Nouvelle-Orléans deviendra l'entrepôt naturel et nécessaire du commerce de la Californie, de l'Orégon, d'une partie de l'Amérique du Sud et des îles du Pacifique. Voilà ce que tout le monde sait depuis le premier jour où il a été question d'ouvrir un chemin du Coatzacoalcos au Pacifique, et cependant personne ne semblait s'intéresser à cette œuvre capitale. Aujourd'hui, heureusement, cette indifférence n'existe plus, et nous sommes à la veille de recueillir les bénéfices du zèle, de l'énergie et de la constance que quelques uns de nos concitoyens ont déployés pour assurer le succès d'un projet qui doit avoir de si vastes et de si féconds résultats.

Le moment est opportun pour l'ouverture de communications entre l'Atlantique et le Pacifique par l'isthme de Tehuantepec. Non seulement c'est là la voie la plus courte et la moins coûteuse pour aller des Etats-Unis en Californie, mais des deux autres l'une, celle du Nicaragua—est encore fermée, et l'autre est devenue un odieux monopole sous la direction de la compagnie de Panama. Le commerce de la Californie se plaint des entraves qui gênent son essor et des obstacles contre lesquels il lui faut lutter. Il est exploité sans pitié par les spéculateurs yankees du chemin de Panama et il cherche vainement une autre issue pour écouler ses produits et recevoir ceux qui lui sont expédiés des Etats-Unis ou de l'Europe. Il applaudira sans réserve à l'ouverture de l'isthme de Tehuantepec, mais il ignorait encore aux dernières dates que le gouvernement se fût décidé à prêter son puissant concours à la compagnie.

Les plaintes du commerce californien sont fondées: un journal de San Francisco les formule dans l'article suivant que nous reproduisons pour prouver que l'établissement de communications régulières entre la mer caraïbe et le port de Ventosa, sera un bienfait non seulement pour nous qui devons recueillir les principaux avantages de l'entreprise, mais pour la Californie et les autres possessions du Pacifique.

La voie de Panama est la seule possible en ce moment pour le passage de l'isthme. Elle est dans les mains d'une compagnie qui depuis quelque temps, réalise de gros bénéfices en exploitant largement à son profit la situation. Beaucoup trouvent cela tout naturel; c'est une chance heureuse, cependant, et les circonstances ont le bonheur d'enrichir une compagnie; elles ont, par contre, le malheur de nuire d'une façon très notable aux intérêts généraux du pays. Nous voulons bien faire des vœux pour le succès de tous, mais nous n'allons pas jusqu'à préférer un intérêt individuel à celui des masses. Nous considérons comme une chose extrêmement fâcheuse qu'aucune action gouvernementale ne puisse s'opposer, dans une sage limite, à une exploitation qui, selon nous, constitue un monstrueux abus de la liberté d'action, au point de vue du principe républicain.

Le gouvernement a traité de la ligne du transit. Il la protège. En cela, il agit dans un intérêt général; ne pourrait-il donc pas, au nom du même intérêt, arrêter par un *maximum* de prix de transport fixé par lui, les tendances abusives qui conduisent à un monopole ruineux pour tout un pays? S'il est bon de ne point gêner les transactions commerciales, c'est faire fausse route, dans l'application de ce principe, que de lui laisser produire une lésion à l'intérêt national.

La Californie souffre gravement de l'élévation démesurée à un taux exorbitant des prix de passage exigés sur la ligne de Panama. Le commerce s'en plaint avec raison. Les voyages dans l'est sont devenus si dispendieux qu'on les évite au détriment des affaires. Le prix du fret pour les marchandises, qui suit la progression de ce qu'on exige pour le transport des voyageurs, conduit à des mécomptes qui entravent la vente en changeant les prix de revient. L'émigration s'arrête. Si des départs sont retardés, combien d'arrivées sont rendues impossibles! Les dépenses sont devenues telles, que les familles qui peuvent organiser une caravane s'imposent les fatigues de la voie des plaines, à peine frayée, plutôt que de subir les conditions de la compagnie de la malle. Est-ce donc pour arriver à ces résultats qu'on fait si grand bruit des intérêts de la civilisation et du commerce au nom desquels on prétend mettre définitivement la main sur le territoire de l'isthme?

Depuis la défaite de Walker, le besoin vivement senti d'une concurrence qui ramène le prix des passages à un taux raisonnable a fait admettre que la ligne de Nicaragua allait reprendre prochainement son service.—Nous craignons que cette opinion, accréditée par l'espérance, ne trouve pas sa justification complète dans un rigoureux examen.

La voie est libre; cela est vrai. Les steamers de la Compagnie Morgan et Garrison n'attendent que l'ordre d'appareiller; cela est encore vrai, mais cela ne suffit pas.

Ne parlons pas de la *désaffection* pour la cause américaine que les flibustiers ont jetée avec beaucoup trop de profusion dans l'esprit des habitants du Nicaragua. Ne disons rien des obstacles qui pourraient venir de là; mais rendons un compte seulement des difficultés matérielles. Tout est désorganisé sur la ligne du transit. Bateaux et voitures, rien n'est plus en état. Veut-on courir le risque d'être jeté par les Compagnies sur les rivages de Greytown ou de San Juan, sans savoir comment s'accomplira la traversée des lacs, le parcours des rivières ou de la route par terre? Si imprudent que soit l'esprit yankee, s'il s'agit d'une famille à envoyer dans l'est ou à faire venir, il y regardera à deux fois. Quant à l'Européen, moins aventureux, la prudence lui conseillera de se renseigner avant de se fier sur parole au programme des sources officielles.

Avant que l'on sache exactement à quoi s'en tenir sur la situation des choses, il s'écoulera nécessairement un certain temps. Mais ce n'est pas là l'unique motif de retard qui soit à redouter.

On craint que des contestations ne surgissent parmi les alliés qui ont renversé Walker, au sujet du droit à la propriété du territoire sur lequel est établie la ligne du transit.—Les Costa Ricains soutiennent que ce droit leur appartient, que Walker a été en possession du Nicaragua, et absolu de toute demande. Mais aujourd'hui le fait est que c'est par leur fait que Walker a succombé; ils exercent sur le sol une sorte de droit dans leur récente conquête; et, à ce titre, ils maintiennent leurs prétentions.—Vanderbilt, qui les a puissamment secondés de son crédit dans la lutte flibustérienne, parait devoir appuyer leurs réclamations pour en profiter, à l'encontre de la ligne Morgan, qui tient ses droits de Walker.—Nul ne saurait dire quelle sera l'issue de cette guerre d'intérêts opposés.

Il y a, en outre, débat à New-York entre les deux lignes rivales, Garrison et Vanderbilt, sur le point de savoir à qui sera concédé le droit de transporter les malles. L'administration reproche à Vanderbilt de n'être pas prêt, et à Garrison d'être trop enclin à favoriser le flibustérisme.

Nous savons bien que tout ceci peut se terminer par un compromis qui fusionnerait tous les intérêts; mais alors le mal cesserait-il? Il est probable que non. En admettant que les deux lignes fassent concurremment le service, l'une par Panama, l'autre par Nicaragua, cette circonstance n'améliorerait la situation qu'autant que la concurrence serait libre et indépendante; car elle conduirait alors à un abaissement des prix de passage. Mais le profit de cette concurrence s'annulerait pour le public dès qu'un traité conclu entre les deux lignes maintiendrait le taux élevé des places. Or, ce traité est rendu presque inévitable par le double intérêt qu'a aujourd'hui Vanderbilt dans les deux directions, celle de Nicaragua et celle de Panama.

Nous devions exposer ces faits dont chacun comprend la portée. Ils nous paraissent de nature à jeter du doute, non seulement sur l'époque où pourra être repris, avec sécurité, le service de la ligne de Nicaragua, mais sur l'abaissement prochain des prix de passage sur l'une ou l'autre ligne. Devant ce ..., fort peu rassurant pour les affaires, le gouvernement fédéral agira-t-il?

Il vient d'agir en prenant sous sa protection la compagnie de Tehuantepec et en assurant le succès d'une entreprise qui sera pour la Californie la source d'immenses avantages.

Dépêches télégraphiques.

TRANSMISES A L'ABEILLE.

ARRIVEE DE L'ARIEL.

New-York, 29 juillet—Le steamship Ariel est entré dans notre port, apportant des dates de Londres du 15 courant.

Un conseil du cabinet, à Londres, s'est tenu immédiatement après la réception des nouvelles désastreuses de l'Inde. Sir Colin Campbell a été nommé pour prendre le commandement de l'armée dans ces contrées.

Chine.

Canton souffre de la famine. Une bataille s'est livrée entre les impérialistes et les rebelles.

Utah

St-Louis, 29.—L. Bolton, greffier de la Cour Suprême d'Utah, a adressé un affidavit à l'avocat général, niant les énonciations de l'état de situation du juge Drummond, relativement à la destruction des archives de la cour. Bolton dit que ces archives sont en bon état et sous sa garde.

Vicksburg, 29.—Le Fanny Bullit et le David Gibson sont passés, descendant le fleuve, ce matin, à 8 heures.

NOUVELLES DU MINNESOTA.

Hostilité des Indiens

St Paul, 25 juillet.—Suivant le rapport d'un exprès agent américain parmi les Sioux, dix mille Indiens défient les troupes des Etats-Unis, et les hostilités se renouvellent journellement.—Les habitants fuient vers le fort, pour lui demander protection.—Le gouverneur Medary emploie tous ses efforts au maintien de la paix, et soutient l'action du surintendant, pour le paiement des *annuités*. Ces annuités ont été suspendues jusqu'à l'arrestation de la bande de meurtriers de Spring Lake. Les Sioux refusent de mettre bas les armes et voudraient entrer en collision avec les troupes des Etats Unis. Une dépêche du secrétaire de la guerre refuse au gouverneur Medary des armes pour les volontaires, qu'il avait demandées; ce refus a causé une grande effervescence.—Deux cents hommes sont prêts à marcher aux frontières.—Le parti démocratique de la convention constitutionnelle n'est pas encore organisé.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 29.—Le commodore S. F. Newton vient de succomber à une attaque de paralysie.

L'avocat général approuve le capitaine Milkes (de l'expédition d'exploration dans la mer du Sud) qui a puni Denisnan, pour désobéissance.

Les instructions du gouverneur Cumming ont été complétées. Il doit faire exécuter les lois, sans tourmenter le peuple sous prétexte d'opinions religieuses; mais celui-ci restera responsable de sa conduite.

Le fils du colonel Pitchlin, de l'Arkansas, convaincu l'automne dernier, d'assaut avec intention de tuer, a été gracié par le président Buchanan.

Le poste de secrétaire pour l'Utah a été offert à M. H. Dunn, du Mississipi; on doute de l'acceptation par ce dernier.

W. Belden a été nommé attorney des Etats-Unis pour le district de l'Ohio.

Arrivée de Nicaragua

Boston, 29.—Le sloop de guerre américain Cyane est arrivé à Boston, avec cinquante-trois hommes des anciennes troupes de Walker.

Ces hommes sont dans un état bien misérable.

REVENU DE LA POSTE.—Voici quel a été le revenu de la poste des Etats-Unis pendant le premier trimestre de cette année: lettres, $254,367 94; journaux et brochures, $167,735 16; lettres enregistrées, $10,345 20; vente de timbres d'affranchissement, $1,425,643 12; autres revenus, $20,107 43; dû aux maîtres de poste, $12,583 33; total, $1,880,785 18.

CANDIDATS.—Les démocrates de la paroisse Bossier se sont réunis en convention samedi dernier, à Bellevue, et ont nommé les candidats suivants: Pour la place de représentant, M. Herron; pour la place de shérif, M. Charles King; pour la place de recorder, M. Miles.

COLLEGE DE ST VINCENT.—La distribution des prix au collége de St Vincent, cap Girardeau, Missouri, a eu lieu récemment. Voici la liste des élèves de la Louisiane qui ont obtenu des prix: MM. Amédée Dupas, Julius Pabé, Joseph Roy, Aur. Roy, Alex. Nezat, Emile Dépan, Julius Dépan, Charles Lagroue, Gustave Letellier, Julius Massicot, Peter Aleman, Anthony Aleman, Thomas Powell, John McDonnell, Placide Guidry, Eugène Th. Landry, Just. Leocque, Samuel Leveque, Benjamin Guidry, O. Broussard, Ad. Albagnac, Omer Nicolas, Armand Selby, Lewis Selby, Esdras Breaux, Remi Jardel, Albert Barbier, Jas. Jobin, George Nicol, Dorville Foret, Alex Landry, Franklin Gallagher, Jos Gallagher, Suffrin Babin, Arthur Lazeard, Corn. Meehan, René Blanchard, Victor Blanchard, Numa Blanchard, A. Windahl, Joseph Tessier, Blass Deschaler, Peter Baillo, Emile Tallieur, Aristide Bernard, Wm Goodman, Gontrand Dugas et Samuel Kenrick.

Louisiane.

Nous lisons dans le *Pionnier* de l'Assomption:

TEMPERATURE.—Depuis plusieurs jours nous jouissons, ou plutôt nous souffrons d'une chaleur épouvantable, avec accompagnement d'orages qui se sont trouvés transformés en inondation depuis avant-hier. Aujourd'hui le ciel a repris sa sérénité et le soleil sa chaleur, et quoique chacun s'en plaigne pour soi-même, tout le monde en est enchanté pour la récolte, qui se présentait déjà sous des auspices favorables, et à qui ce temps va donner une nouvelle impulsion.

DONALDSON.—On lit dans le *Vigilant* de Donaldson:

—Mercredi soir, plusieurs jeunes gens se baignaient au fleuve; l'un d'eux, M. C. de Messemé, en voulant s'élancer d'un esquif, se blessa cruellement.

—Mme Francis Gomès revenait dimanche de Donaldsonville en buggy; près du pont, le cheval s'emporta, renversa et brisa la voiture, blessant gravement Mme Gomès.

CHRONIQUE LOCALE.

COUR DU RECORDER STITH.—Walter P. Miller, homme de couleur libre, restera en prison en attendant qu'il réponde à l'accusation de s'être enfui de l'Etat du Kentucky où une grave accusation pèse sur lui.—L'interrogatoire est fixé au 15 août.

Harvey Guild déclare que Charles Saddler lui a enlevé de la poche trois billets de vingt piastres, avant-hier, à l'Arcade de Banks.—Cautionnement de $300; instruction au 3 du mois prochain.

Le recorder a ordonné la mise hors de Cour de l'accusation de parjure portée contre Edward Cook.

Philip Schneider dit que Frank Lai, John Walter et Jacob Tuchs l'ont battu.—Cautionnement.

Patrick Common est accusé d'avoir menacé P. Morony, rue Casacalvo.

Le recorder a ordonné l'arrestation de Mme Cavanaugh et de Julia Healey que James Donaldson accuse de bris de paix.

Mlle H. Corver, que Mlle Miller accuse de l'avoir insultée, a fourni un cautionnement pour répondre de sa comparution.

COUR DU RECORDER FABRE.—Ernest Potier, dit Omer, homme de couleur libre, a comparu, hier, devant le recorder pro. tem. Holland, pour avoir porté un coup de poignard à J. A. Duplessis, homme de couleur libre, vendredi dernier, au coin des rues Tremé et Ursulines. Duplessis est presqu'aveugle. Il était sur le trottoir. S'étant senti touché au dos, il y porta la main et s'aperçut que son habit et le gilet de dessous étaient coupés. Le plaignant vit le prisonnier courant dans la direction de la rue St Claude. Il ne s'était pas querellé avec lui, ne l'a jamais connu intimement, mais lui a quelquefois parlé. Plusieurs autres témoins ont dit avoir vu Potier s'approcher de Duplessis, lui poser la main sur le dos, puis descendre la rue en courant. L'accusé riait tandis que Duplessis le poursuivait en criant: "Arrêtez-le!"—Le recorder a envoyé Potier devant la Première Cour de District, sous prévention d'assaut à main armée dans l'intention de tuer.—Cautionnement de $1500.

Le recorder a fait écrouer Jacaro Jurovitch. Il est accusé d'avoir ouvert la malle de Simon Tortovich et enlevé un habit. Ils occupaient la même chambre au No 16, rue St Philippe.

Mathew Kennedy devra se présenter devant la Première Cour de District pour répondre à l'accusation d'avoir terrassé Bridget Conner, à l'encoignure St Louis et Tremé.

John Breuster, accusé d'avoir blessé John Wilson, le 22 du courant, a été condamné à cinq piastres d'amende. Le recorder a exigé en outre un cautionnement de $500 pour répondre de sa bonne conduite.

Charles Birgenchoff se plaint d'avoir été battu par J. M. Brinkle, dans la rue Dumaine. Charles Rivers, vagabond, passera trois mois à la Maison de Travail.

COUR DU RECORDER SOLOMON.—André Clavelle s'est plaint d'avoir été insulté par C. Roland.—Cautionnement.

Michel Barrett, accusé d'avoir assailli un homme, subira bientôt un interrogatoire.

DÉCÈS.—Le fils de l'officier de police Busby, du premier district, est mort hier, dans la matinée, emporté par la consomption. Il était âgé de 27 ans et entouré de sympathies.

TARIF DU PAIN.—Le prix de la farine fraîche dont se servent les boulangers étant de huit piastres et demie ($8 50) le baril, les boulangers devront, d'après le tarif, donner, pendant la semaine qui expirera DIMANCHE, 2 août:

56 onces de pain pour	......	20 cents	
28 "	" "	10	"
14 "	" "	5	"

Les pains de seconde qualité devront peser un huitième de plus, c'est-à-dire:

Les pains de 20 cents	63	onces
" 10 "	31	"
" 5 "	16	"

FRANCE ET ITALIE.

On lit dans une correspondance de Paris:

Quelques tentatives insurrectionnelles, hâtivement prévenues ou énergiquement et rapidement réprimées, causent ordinairement peu d'émotions dans le public. Un mouvement récent à Gènes a passé presque inaperçu. Un projet d'attentat contre l'empereur Napoléon, mentionné seulement dans quelques journaux étrangers qui ne donnaient pas à cette nouvelle un caractère certain d'exactitude, n'a pas ému et agité les esprits, comme cela serait arrivé s'il avait été annoncé par des publications qui ne laissassent pas de doutes sur son existence. Enfin, l'on n'a pas, généralement, attaché une sérieuse importance à la dépêche télégraphique de Turin qui a fait connaître hier de nouvelles tentatives insurrectionnelles à Livourne et en Calabre, parce que la même dépêche ajoutait qu'elles avaient été facilement comprimées.

Tous les faits que je viens de mentionner se tenaient. Ils formaient des parties diverses d'un complot d'ensemble, organisé dans de vastes proportions, et qui devait être audacieusement exécuté. Les élections générales en France avaient paru fournir une excellente occasion à ce complot. Vous allez voir comment.

Les élections devaient, pensaient les auteurs du complot, provoquer un certain mouvement, une certaine agitation dans le pays, en rendant une action plus ou moins vive aux partis politiques. L'assassinat, croyez bien, Monsieur, que je ne parle pas à la légère des choses de cette nature, l'assassinat de l'Empereur, dans un pareil moment, devait provoquer un mouvement révolutionnaire en France. Des soulèvemens sur divers points de l'Italie y répondraient aussitôt. La révolution, agitant ses torches en France et en Italie, embrasait bientôt l'Europe. Tel était le plan du complot, pour l'exécution duquel rien n'avait été négligé.

Deux Romagnols avaient été expédiés à Paris pour frapper l'Empereur. Grâce au ciel, la vigilance de la police est aussi infatigable que la haine violente des révolutionnaires.—Les deux assassins ont été arrêtés. Ils sont sous la main de la justice. L'instruction se poursuit. Mais je crois pouvoir vous dire, dès à présent, que les gouvernemens ont arrêté le complot, en s'emparant, sur divers points, des coupables, ont saisi aussi des preuves des liens qui rattachaient les insurrections en Italie à l'assassinat de l'empereur Napoléon. Quoique ce crime n'eût pas pu être commis, les révolutionnaires ont voulu employer les moyens qu'ils avaient préparés pour des insurrections. C'est ainsi qu'on a eu, à Gènes, à saisir un dépôt d'armes et à arrêter un certain nombre de conjurés au moment où le signal allait être donné, et que, dans le royaume des Deux-Siciles, on a eu à combattre l'insurrection qui avait audacieusement engagé la lutte.

Algérie.

Souck-El-Arba, 23 juin.

Voilà près d'un mois que notre beau ciel bleu nous est rendu, et pour longtemps sans doute, un seul orage et quelques brouillards en ont passagèrement obscurci l'azur. Le soleil, tempéré par la brise que la mer nous envoie par delà les monts, semblait fêter avec nous le 12 juin, le 27e anniversaire du débarquement des troupes françaises sur le sol de l'Algérie. Le maréchal avait choisi ce jour, d'heureuse mémoire, pour poser la première pierre du fort Napoléon. Le matin, une messe dite dans les trois divisions par les aumôniers de la colonne, remerciait Dieu d'avoir béni nos armes. C'est une belle église qu'un camp. Il semble que la prière soit plus facile, quand les yeux, en se levant, voient le ciel.

A trois heures, en présence des officiers convoqués à Souk-El-Arba, sous les yeux de la troupe en armes, au bruit des salves d'artillerie, aux cris de "Vive l'Empereur!" le maréchal gouverneur général posait la première pierre d'un fort, sur un sol encore vierge de toute domination étrangère. Après la lecture du procès-verbal signé par tous les généraux, après la bénédiction donnée par le prêtre à ce nouveau monument de la conquête française, le maréchal prit une truellée de mortier et la jeta à l'angle du premier bastion, prit la pierre et l'y posa, prit un marteau et en frappa trois fois la pierre; 21 coups de canon saluèrent le drapeau planté sur ces fondations nouvelles. Le drapeau choisi était le plus couvert de glorieuses blessures reçues en Crimée ou en Afrique, celui du 2e zouaves. Croyez-moi, dans cette solennité si imposante, on eût vu perler plus d'une larme sur les cils de quelque figure basanée et rude, quand le maréchal, d'une voix émue et forte, remercia l'armée de la gloire nouvelle qu'elle venait de donner à la France, des travaux gigantesques qu'elle venait d'accomplir, avec une si patiente émulation, enfin de cette jouissance que les soldats, dont il est le père, avaient réservée à ses cheveux blancs. C'est qu'en effet, s'il y eut jamais quelque noble rivalité pour le bien, c'est celle de nos régiments qui luttaient à qui conduirait sa tâche avec le plus d'ardeur, et la ferait le mieux; c'était un spectacle nouveau tous les jours que celui de cette armée travailleuse maniant la pioche sur le tracé fait avec autant de zèle que de bonheur par les officiers du génie, sous les ordres du général Chabaud-Latour, leur chef aimé et leur maître à tous. Les difficultés du terrain semblaient accumulées pour laisser plus de mérite à ceux qui en triomphaient; mais la pierre à chaux, et une terre sablonneuse, et les moelons, et l'eau, et le bois, tout se trouve à portée de notre camp, pour rendre plus facile et plus prompte la construction du fort Napoléon. La vue de tant de merveilles que le travail de nos soldats avait su créer arrachait ce cri à un marabout kabyle: "La religion du Christ serait donc plus grande que celle de Mahomet!"

L'heureuse position des camps, les occupations de la troupe, l'argent qu'elle a gagné, et qui améliore les ordinaires, la satisfaction du succès, l'espoir de reprendre le fusil, quand la tâche de la pioche sera terminée, la confiance dans les chefs, tout cela a entretenu le moral et la santé dans le meilleur état. On compte environ un malade sur mille hommes. Des évacuations fréquentes sur Tizi-Ouzou, Dellys et Alger, emmènent ceux dont le mal exige une cure. Les blessés du 24 et 25 mai étaient dans de bons lits, quatre heures après avoir été atteints. Est-il beaucoup de campagnes présentant des résultats aussi consolants?

UN COMPTE D'ARRACHEUR DE DENTS.—A la dernière audience de la justice de paix de Saint-Valery-en-Caux, M. L...., boulanger, réclamait à M. F...., *tisserand* et dentiste, une somme de 112 fr pour fourniture de pain, en offrant, toutefois, de payer ce qu'il pouvait lui devoir pour extractions de dents.

Le dentiste-tisserand reconnait que la réclamation du boulanger est juste et bien fondée; mais il déclare se porter reconventionnellement demandeur de la somme de 325fr. pour extirpations, avulsions polypeuses et bifurquées, squireuses, etc.... pour extraction avec bandage sur les yeux, *bandage appliqué par madame son épouse*, pour trois présences d'une jeune fille, de quatre à cinq heures chaque fois, etc. etc......

Lisez plutôt le mémoire produit par l'émule des *Désirabode* et des *Fattet*.

NOTE.

Deux extractions de dents très faciles	1 fr.
Une avulsion des plus faciles	Rien.
Deux avulsions, une squireuse et l'autre sous la gencive	80
Une extraction bifurquée, système Williams Roger, dentiste à Paris	46
Deux avulsions, dont une polypeuse et l'autre barrée bifurquée	80
Une extraction avec bandage sur les yeux, bandage appliqué par mon épouse. Pour l'avulsion	18
Et pour le bandage	10
Trois présences d'une jeune fille, de quatre à cinq heures chaque fois, perte de temps et encombrement de mon cabinet; urgence en mon état, trente francs pour chaque présence	90
Total	325
Boulangerie à *soustraire*	112
L.... est mon débiteur pour la somme de	213 fr.

Signé: F..... dentiste.

Mémoires des apothicaires d'autrefois, seriez-vous distancés!......

La demande du sieur F.... n'a pas été admise, et il s'est vu condamné à payer les 112 francs réclamés par le boulanger, plus les frais, sauf à se pourvoir devant le tribunal d'Yvetot pour faire apprécier son moyen reconventionnel, M. le juge de paix n'étant pas compétent pour statuer sur son mérite.

FEUILLETON.

LES RUINES DE PARIS.

IV—Suite.

Le docteur Quatre-Epingles.

Le docteur crut devoir changer la conversation.

—Quel est le prix de cet ouvrage, mademoiselle? demanda-t-il en revenant aux *Mélanges de poésies* de Mme la comtesse Fanny de Beauharnais.

Hortense venait d'être froissée dans sa curiosité; l'occasion était belle pour donner cours à sa rancune.

—Cet ouvrage, dit Hortense, est fort rare, malgré les défauts et les omissions signalés par M. René.

—Admettons qu'il soit rare, dit le docteur en poussant un soupir.

—Conséquemment il est cher.

—Combien donc?

—Il vous coûtera trente-cinq francs.

—Ouf! fit le docteur.

Hortense se frottait les mains.

—N'en rabattrez-vous rien? demanda-t-il.

—J'en ai refusé hier trente francs, répondit la cruelle jeune fille.

Cette idée qu'un autre avait marchandé cet ouvrage, objet de ses convoitises, détermina le docteur Quatre-Epingles.

Il calcula qu'en se privant de café pendant quinze jours, il viendrait à bout de combler le déficit créé par l'énormité de cette dépense.

—Eh bien! mademoiselle, dit-il, voici trente-cinq francs; ce chiffre dépasse de beaucoup mes prévisions; mais c'est une fantaisie à laquelle je n'ai pas la force de résister.

Hortense ne répondit pas.

Sa petite vengeance lui rapportait au moins vingt francs de bénéfice.

—Maintenant, ajouta le docteur, je vais jouir de mon acquisition sous les beaux arbres des Tuileries; les vers sont faits pour être lus en compagnie des oiseaux et des enfants. Recevez mes très humbles salutations, mademoiselle.

Allant vers René:

—A revoir, mon jeune ami, lui dit-il.

René était fort occupé depuis quelques minutes à visiter un rayon de bibliothèque, sur le bois duquel cette étiquette était collée: LIVRES A QUINZE CENTIMES.

Il se retourna précipitamment, et dit d'une voix étrange:

—Je vous suis, docteur, je vous suis.

Il tenait un livre à la main, un vieux livre, dont la reliure commençait à s'en aller en lambeaux.

René mit ce livre dans la poche de son habit, et dit à Hortense, en posant devant elle la pièce de cinq francs dont nous connaissons l'origine:

—C'est un ouvrage de quinze centimes que je vous achète.

Sa voix était tremblante en prononçant ces paroles; on aurait dit qu'il venait de commettre une mauvaise action.

—Bien, monsieur René répondit la fille du bouquiniste en lui rendant sa monnaie, et sans remarquer son trouble.

René sortit avec le docteur Quatre-Epingles.

......Quelques minutes après, Jorry et Bertholet descendaient du grenier en criant et se querellant.

—Comment! disait le libraire, vous refusez de prendre en paiement un lot de solives presque neuves?

—Est-ce à mon boulanger que j'irais offrir vos solives? répliquait le maçon; elles ne sont bonnes qu'à me chauffer les jambes.

—Je vous conseille de vous chauffer toujours avec du bois de cette qualité. Pourquoi ne pas brûler de l'ébène?

—Si je travaille, je veux être payé en argent; sinon, rasoir!

—Mais, malheureux, vous n'avez pas d'ouvrage, c'est vous-même qui venez de me le dire. Depuis un mois, vous vivez en tirant le diable par la queue. Prenez ce qui se présente, cela vaut mieux que rien.

—Merci! dit Bertholet.

—Voilà bien comme ils sont tous, ces ouvriers! Mettez-vous en quatre pour leur procurer de l'occupation: s'ils ne voient pas des tonnes d'or à gagner, ils préfèrent se croiser les bras.

—Quant à ce qui est de me croiser le bras, calmez-vous le sang, père Jorry. Je n'en ai ni la volonté ni le droit. On démolit la place du Carrousel et tout le quartier du Louvre; je m'emploierai à ces travaux.

—Voyons, Bertholet, vous n'êtes pas raisonnable; je vous ai proposé le tiers en argent et le reste en marchandises.

—En vieilleries!

—Je ferai pour vous une dernière concession: comptons le lot de solives à cent francs, et arrêtons que j'aurai à vous payer pareille somme en espèces. Hein?

—Adieu, dit le maçon en gagnant la porte.

—Vous partez?

—Je ne veux de vos solives à aucun prix.

—Vous réfléchirez, dit Jorry, j'insiste dans votre intérêt.

—Attendez que je revienne, et il vous aura poussé des dents.

—Bertholet!

—Je vais me faire inscrire au bureau des démolitions.

—Cet homme-là finira mal? murmura Jorry en regardant le maçon s'éloigner; il est dur comme une barre de fer. A son âge, aller s'exposer sur des crêtes de toits, risquer sa vie sur des murs croulans..... au lieu de faire ma cloison.... Il finira mal, c'est moi qui le dit.

Cette affaire manquée pesait sur le cœur du bouquiniste. Il avait besoin d'exhaler sa mauvaise humeur. La précieuse édition de Pétrarque, qu'il aperçut sur une table, lui fournit un excellent motif.

—Pourquoi ce livre est-il là, à l'abandon, comme une paperasse? s'écria-t-il en le replaçant.

—Je l'ai montré à quelqu'un, répondit tranquillement Hortense; nous ne nous sommes pas entendus sur le prix.

—Est-ce une raison pour le laisser exposé à la poussière?

—Au moment où j'allais le serrer, le docteur est entré et m'a marchandé les deux volumes de *Mélanges* de Mme de Beauharnais.

—Il marchande toujours, mais il n'achète jamais.

—Il a acheté, cette fois.

—Et tu as conclu l'affaire? Je gage que tu n'auras pas consulté ma marque? demanda Jorry avec anxiété.

—Je vous demande pardon, mon père; j'ai regardé deux fois vos chiffres.

—Alors, tu as vu que cet ouvrage m'avait coûté huit francs.

—Oui, mon père.

—Et tu l'as vendu?

—Trente-cinq francs.

Les traits de Jorry s'illuminèrent.

—Trente-cinq francs! répéta-t-il; tu l'as vendu trente-cinq francs! Viens, mon Hortense, ma fille; viens sur mon cœur!

C'était la première fois que Jorry l'embrassait avec tant de tendresse.

—C'est que c'est aussi la première fois que tu vends si cher!

Mot sublime et qu'il prononça dans toute la naïveté de son amour de l'argent.

—Ce n'est pas tout, ajouta Hortense.

—Quoi encore?

—M. René a acheté un volume, aussi lui.

—Est-il possible? C'est la journée aux miracles! écria le libraire.

—Un volume de quinze centimes.

—N'importe, c'est toujours trois sous de plus. Quel était ce volume?

—Il ne me l'a pas fait voir, répondit Hortense.

—Tant pis! Retiens bien ce que je vais te dire, ma fille: il faut toujours regarder un livre avant de le vendre. C'est ce que je ne manque jamais de faire, moi. Il se peut qu'il ait été placé par erreur dans telle ou telle case; il se peut qu'en l'examinant on y découvre une particularité inattendue. Il y a mille moyens de reprendre poliment un livre des mains de l'acheteur, sous prétexte de vouloir l'essuyer, on l'ouvre et on le bat. Grave bien dans ton esprit cette recommandation, mon Hortense. Qui sait ce qu'il peut y avoir dans un livre!

V.

UNE FORTUNE.

Il est temps de dire ce que c'était que le volume acheté quinze centimes par René de Verdières.

Il est temps aussi de dire ce que c'était que René de Verdières lui-même.

C'était un gentilhomme de souche provinciale; il avait perdu son père de bonne heure; sa mère, qui était une Plougastel, de la province de Léon, en Bretagne, ne lui avait donné, en vivant, qu'une grande éducation, et en mourant, qu'une multitude de procès; au lieu de s'arrêter à les dénouer, René les trancha, et il y perdit la totalité de ses espérances. Trop adonné à l'oisiveté des riches pour devenir un simple et bon avocat, son existence fut pendant quelques années celle de l'ours des montagnes, qui vit tout l'hiver de la graisse amassée pendant les beaux jours. Il vendit peu à peu ses meubles, ses coins de terre, ses bijoux, et, finalement, ses habits. C'est à cette période critique que nous l'avons pris, juste au moment où il s'agissait pour lui d'*être ou de ne pas être*.

René était intelligent, mais faible; son ame n'avait pas été calcinée au feu des folles passions; il appartenait à cette secte de philosophes qui laissent venir à eux les événemens. Les livres ne l'avaient pas suffisamment cuirassé pour les combats de la vie réelle. Sans famille, sans amis, amolli par les jouissances faciles des lettres et des arts, on pouvait aisément prévoir qu'un drame venant tout à coup fondre sur lui, bonheur ou malheur, le trouverait sans énergie, hésitant, et tout à la surprise ou à l'effroi.

Ce drame allait se former ou s'amonceler bientôt sur sa tête. A cette heure, ce n'était encore qu'un point noir, mais visible cependant, et que nous allons voir s'étendre de minute en minute.

Regardez René quitter le docteur au coin de la place de l'Ecole; il se dirige vers un de ces restaurans modiques, si nombreux, et que l'orgueilleuse trouée de la rue de Rivoli a refoulés, mais n'a pas chassés.

Humbles temples élevés à la Faim!

Il y a quelque chose de curieusement pénible dans l'aspect de ces restaurans de bas-étage, aussi mal éclairés dans le jour par le soleil que le soir par les quinquets. Ce n'est pas là qu'il faut chercher le bruit, l'animation, la gaîté, les convives ont de bien plus graves occupations. Ils sont là pour manger, et pas pour autre chose. C'est brutal, mais c'est comme cela. Le dîneur de la rue de l'Arbre-Sec ressemble au sage d'Horace; un tremblement de terre parviendrait à peine à l'émouvoir. Son repas est une chose sérieuse et solennelle; ce n'est pas un plaisir, c'est une affaire.

Celui qui a examiné les figures de ces hôtes agités et muets, y a lu bien des romans, bien des mystères. Au milieu de ces hommes de peine, de ces artisans, on découvre çà et là une tête de vieillard, inclinée et blanche; ou bien encore quelque jeune fille, maigre et mal vêtue, qui dévore dans un coin;—jeunesse éteinte sous des haillons! blonds cheveux arrachés par la maladie! doux regard creusé par la misère! Souvent aussi c'est une redingote usée jusqu'à la trame et qui montre une décoration fanée entre les fentes de la boutonnière. Que de douloureuses histoires l'on soupçonne! Mais à côté de cela, parfois, tout près de la porte, il y a la jeunesse, la santé, l'espérance, c'est-à-dire quelque brave enfant de dix-huit ou vingt ans, vite entré, vite sorti, qui a lestement expédié son repas sans presque y songer, musicien ou poète, peintre ou sculpteur, pour qui le temps a des ailes, et qui, du fond de sa souriante et active pauvreté, rêve les splendeurs de la gloire et les apothéoses du génie.

C'est l'endroit éclairé du tableau.

René ne demeura pas longtemps à table: il avait hâte de se trouver chez lui pour y examiner à son aise le volume acheté chez Jorry.

Son appétit satisfait, il prit donc rapidement le chemin qui conduit à la cour d'Aligre, où nous avons dit qu'il habitait.

La cour d'Aligre, située entre la rue Saint-Honoré et la rue Bailleul, est un de ces repaires qui gardent encore un peu de la physionomie et des mœurs de l'ancien Palais-Royal. Lorsque, dans quelques années, ce coin de Paris aura passé, comme tant d'autres, à l'état légendaire, plusieurs de nos contemporains essaieront de se rappeler et de dépeindre à la génération nouvelle les maisons de cette cour d'Aligre, toujours encombrée de joueurs d'orgue; cet établissement de bains regorgeant de monde le samedi soir; ces cabarets qui se tiennent discrètement en dehors du luxe actuel, ce bal qui s'annonce de loin à tout le quartier Saint-Honoré par une demi-douzaine de lanternes chinoises balancées sous la voûte d'entrée.

C'était au sixième étage que logeait René, du côté de la rue Bailleul, dans une de ces chambres qui reçoivent le jour par en haut, comme les puits et les cheminées, et que l'on désigne sous le nom de *chambres à tabatières*.

Ce taudis qu'il avait meublé avec une austérité monacale, lui coûtait quatre-vingts francs par an. Il avait eu l'excellente idée de payer quatre termes d'avance, un jour qu'il s'était débarrassé d'une magnifique montre de Venise, épaisse et lourde comme une galiote, ouvragée comme une cathédrale normande. Grâce à cette heureuse inspiration, il avait au moins un logement assuré.

Dès qu'il se fut assis sur son unique chaise, devant son unique table, il ouvrit le livre à trois sous.

C'était une des premières et des plus rares éditions, de l'*Imitation de Jésus-Christ*, traduite en vers français par Pierre Corneille. Un certain nombre de notes marginales, que René avait immédiatement reconnues pour être de la main du poète doublaient et même triplaient la valeur de cet exemplaire. Dans une vente, il eût certainement dépassé le chiffre de cent écus.

Lorsque René l'avait aperçu dans le pêle-mêle des ouvrages au rabais, l'idée d'une erreur s'était naturellement présentée à son esprit et à sa conscience. Tout en prolongeant son examen, il avait essayé d'étouffer ces deux voix. Nous avons vu le résultat de cette lutte, nous avons vu comment René de Verdières s'était décidé à dérober son achat aux yeux d'Hortense, et à l'aide de quelle manœuvre, il était devenu propriétaire de ce trésor bibliographique.

Les sophismes avec lesquels il avait tenté de s'étourdir furent impuissants à lui dérober le côté équivoque et honteux de son action.

Tous ses raisonnements tombaient devant celui-ci:

—Pourquoi n'ai-je pas montré à la fille du libraire le livre que j'achetais? C'est que, soupçonnant une erreur à propos d'un tel bon marché, j'ai craint que cette erreur ne fût reconnue. Un casuiste n'aurait pas besoin d'y regarder à deux fois pour qualifier sévèrement ma conduite.

En même temps, les paroles du docteur Quatre-Epingles lui revenaient à la mémoire: "Une simple faiblesse sera la source d'une faute, qui deviendra un vice; de ce vice naîtra un crime peut-être."

René possédait assez de rectitude dans le jugement pour se reconnaître coupable. Néanmoins, il chassa pour un instant ses remords, et se livra tout entier aux délices de sa propriété nouvelle.

Il s'était aperçu que la page du faux-titre était collée à la reliure. Ce défaut, imputable sans doute à la maladresse du relieur, le choqua. Avec les plus grandes précautions, il tenta de détacher cette page, et il y réussit, grâce à son habitude des livres et à la connaissance des soins qu'ils comportent.

Ce travail accompli, une surprise lui fut réservée.

Un papier s'échappa d'entre la reliure et le faux-titre, et tomba par terre.

René ramassa ce papier et le déplia; il était couvert d'une écriture jaunie, laquelle semblait appartenir au dernier siècle.

Sans trop d'efforts, mais non sans une vive émotion, René déchiffra ce qui suit:

"Mes chers fils, pouvant être arrêté et incarcéré d'un moment à l'autre, je place cet écrit à l'endroit convenu. Est-ce mon testament? Hélas! tout me le fait craindre. On sera sans pitié dans l'exécution de cette loi qu'on vient de rendre contre les émigrés, et sous le coup de laquelle je tombe fatalement.

"Je demeure depuis une semaine dans une maison de la rue Froidmanteau, où quelques bonnes gens veulent bien ne voir en moi qu'un humble cuisinier du nom de Morin. C'est, depuis ma funeste rentrée en France, le douzième logement que j'occupe. De telles précautions sont indispensables par le temps actuel, et fasse le ciel qu'elles puissent vous conserver un père!

"Grâce aux soins et à l'activité de notre fidèle régisseur, M. Lantoine, nos biens ont été vendus à temps. Mais vous comprendrez les sacrifices qu'il m'a fallu faire pour me procurer de l'or. Par les journaux que vous recevez de Londres, vous devez voir quel système implacable de représailles commence à s'étendre sur tout le royaume; les dénonciations sont particulièrement à l'ordre du jour. Dans de telles circonstances, il est impossible de songer à vous faire parvenir le produit de cette vente. M. Lantoine attendra pour cela un moment plus propice. Demain ce livre passera, avec d'autres, entre ses mains; les livres n'excitent pas la méfiance. Humble et sans armoiries, cet exemplaire de l'*Imitation*, précieux seulement pour quelques amateurs aujourd'hui dispersés, bravera les visites domiciliaires.

"Votre fortune, mes chers fils, est réduite à six cent mille francs, c'est là tout ce que nous avons pu sauver, M. Lantoine et moi, du naufrage révolutionnaire. Pour trouver cette somme, lorsque des temps meilleurs auront lui pour la France, vous vous informerez de la maison No 2 de la rue Froidmanteau, et vous ferez en sorte d'en occuper le sixième étage. Là, vous vous placerez entre les deux fenêtres, et vous démolirez un briquetage à hauteur du genou. C'est dans une boîte de chêne que tout est placé.

"J'ai employé trois jours ou plutôt trois nuits à ce travail de prisonnier. Tout est terminé depuis quelques heures, et cependant je me hâte. Mon ame ne peut se défendre de pressentiments sinistres; quoique je ne sorte jamais que le soir, avec un chapeau rabattu, et enveloppé d'un manteau, hier, je crois avoir été suivi. Un traître, un espion, chassé par nous du régiment d'Esterhazy il y a six mois, m'a reconnu, comme je passais dans la rue Beaujolais. J'ai fait plusieurs détours pour rentrer chez moi; aura-t-il perdu ma trace?

"J'achève cet écrit et je vais le mettre en place; alors une partie de mes inquiétudes, celles qui vous concernent, aura cessé.

"Chers enfans, gardez la mémoire de votre père; demeurez toujours fidèles aux principes pour lesquels il sacrifie sa vie. Les gouttes de sang tombées de l'échafaud politique n'ont jamais taché de blasons. Henri, veillez sur votre jeune frère; apprenez-lui l'amour du roi. Dieu fera le reste.

"Adieu. Votre père vous bénit.

"DUC DE FONTENAY."

Il y avait au bas la date de 1793.

[*A continuer*] CHARLES MONSELET.

Décédée mercredi le 29 courant, à 10 heures, Mme veuve Joseph Roger, âgée de 65 ans. Son corps est exposé rue Morales, entre la Presse à coton et St-Ferdinand. Ses amis et ceux de sa famille sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 4 heures l'après-midi.

Sociedad Benerquina de Beneficencia.

Los miembros que componen esta Sociedad, se reuniran hoy, á las cuatro en punto, en la residencia del Señor Presidente, esquina Toulouse y Rampart, para ir á acompañar á su ultima morada, al difunto socio RAFAEL GOMILA, que falleció ayer á las ocho de la mañana, á la edad de 67 años.

De orden del Presidente.

JAMES T. TRIAY, secretario.

ATTENTION.

Pour la vente par le shérif ... lots de terre ... No 76, rue St Louis.

Pour les conditions, qui sont libérales, voir les avis de vente dans une autre partie du journal.

La Loge Mammamuel No 7, travaillant en anglais sous la juridiction du Suprême Conseil des Rites, pour l'Etat souverain et indépendant de la Louisiane, se réunit tous les vendredis soirs dans la salle des Odd-Fellows, entrée rue Lafayette ou 3me Nos.

Ses officiers sont: James Foulhouze, Ven.—Louis Dufau, 1er Surv.—Ch. Mouveau, 2me Surv.—T. Wharton Collens, Orateur—James Gardette, Trés.—F. Fatou, Secrétaire—Paul Colleau, M. D. C. — J. J. Bongens, M. D. Fêtes.

Les F. visiteurs sont invités à visiter cette Loge. 28juil—M

Conseil de Kadosch, L'Etoile Polaire No 2, Sous la juridiction du Suprême Conseil de l'Etat libre et indépendant de la Louisiane.

En réponse à une TARTINE publiée dans l'Abeille d'hier par le Consistoire C. SAMORY sous la signature de M. Bragg contre le Conseil dont les soussignés font partie, nous faisons savoir à qui de droit, que nous ne connaissons ni ne voulons connaître ce Consistoire, ni nous occuper de ses faits, écrits et paroles.

J. LAMBALE, G. . C. .
D. MICHEL, 1re L. . G. . C. .
E. EYNAUD, 2me L. . G. . C. .
S. G. FAVRO, G. . M. . C. .
N. COLIN, G. . Or. .
G. MOURAN, G. . C. . de G. .
J. COLLON, Grand Chancelier.

29juil—2

Grand Consistoire de la Louisiane, sous la juridiction du Suprême Conseil, séant à Charleston.

Séance du 8 "Ab", A. . M. . 5617—26 Juillet, 1857, E. . V. .

Extrait des minutes.

ATTENDU que, par des avis publiés dans l'Abeille et le Picayune du 22 courant, ce Grand Consistoire apprend qu'il existe, en cette VALLÉE, un certain corps se disant le nom de "Grand Conseil de Kadosch, l'Etoile Polaire No 2, sous la juridiction d'un corps qui prend le titre de Suprême Conseil de l'Etat indépendant de la Louisiane;"

ATTENDU que ce soi-disant "Grand Conseil et Suprême Conseil" sont des corps clandestins, illégitimes et irréguliers, non reconnus par aucun des corps maçonniques ... dans l'un ou l'autre hémisphère;

Et ATTENDU qu'il existe, en cette vallée, un Conseil de Kadosch, régulier et légitime, portant le même nom et le même numéro que le Conseil Irrégulier et ... ci-dessus dénoncé:

Avis est par les présentes donné à tous ceux que cela peut concerner que le seul Conseil de Kadosch légal et régulier, portant, en cette VALLÉE, le nom et le titre de CONSEIL DE KADOSCH, L'ETOILE POLAIRE, No 2, est celui placé sous la juridiction de ce Grand Consistoire, et dont le T. . P. . G. . M. . est l'Ill. . F. . C. Samory, 33e, et le chancelier, l'Ill. . F. . Michel Meilleur, 33e.

Par ordre du Grand Consistoire,
THOS. F. BRAGG, 33e
Grand Chancelier

29juil—M

Avis.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'ayant acheté l'intérêt de M. P. F. Lerond dans l'ancienne maison "Dawson & Co." il continuera les affaires, sous la même raison, à l'ancien local, No 80, rue de Chartres. Il sollicite respectueusement la continuation du patronage si libéral dont l'ancienne maison a été honorée.

JOHN DAWSON.

P. S. Le magasin sera fermé les dimanches, pendant l'été. 24juil—6

Southern Institute.

145, rue St-Louis.

M. E. BOURRIER, principal de cette Institution, a l'honneur d'annoncer aux parents des élèves et aux familles en général que les vacances de l'année scolaire qui vient de s'écouler commenceront le 1er août 1857 et se termineront le 16 du même mois.

La rentrée des classes pour la nouvelle année scolaire (1857-58) aura donc lieu le lundi, 17 août 1857.

PERDU hier, au cours dans du 27 juillet 1857, ... un chèque ... piastres ... sur la Banque des Citoyens de la Louisiane, par Mr Barnett Jr, par pro. L. Barnett. Le paiement en ayant été arrêté, ... de le rapporter à M. A. Dedoudeau, encoignure des rues Esplanade et Royale.

Maïs.—... barils mais supérieur de Cuba, en magasin et à vendre par LABORDE & ZIQUES, No 39, rue Nouvelle Levée.

CARATIAS—20 caisses de 100 paquets chacun, marque Minerva, à vendre par LABORDE & ZIQUES, 39, rue Nouvelle Levée.

CIGARES de la Havane—Un million et demi de cigares importés dernièrement et comprenant les diverses marques de $20 à $120 le millier. A vendre à bon marché, sur quantités par LABORDE & ZIQUES, 39, rue Nouvelle Levée.

INDIGO.—10 serons indigo de Guatemala, à vendre par LABORDE & ZIQUES, 39, rue Nile Levée.

CHANVRE de la Havane—Tresses à vendre pour la ... importe quelles ... tirées par LABORDE & ZIQUES, 39, Nouvelle Levée.

Tabac en feuilles du Connecticut.

6 CAISSES, à vendre par BERNARD TURPIN, 55, Vieille Levée.

Indigo de Guatemala.

5 SURONS indigo de Guatemala, ... de Manille, à vendre par BERNARD TURPIN, 55, rue de la Vieille Levée.

Vin de Tarragone.

300 BARRIQUES vin de Tarragone, fonce, supérieur. 25 pipes do do do. 40 quarts de pipe do do do. A vendre à l'acquitté ou à l'entrepôt par BERNARD TURPIN, 55, Vieille Levée.

Whiskey

150 BARILS whiskey Pike, Magnolia; 150 do old Bourbon; 100 do de Rye; 50 do Monongahela. A vendre par BERNARD TURPIN, 55, Vieille Levée.

RECU par le navire Mount Vernon, venant du Havre—Vin ... caisses contenant 40 mille cigarettes; 10,000 paquets de ... Cognac, Haut ... Château Margaux, St Julien Medoc, liqueurs assorties, etc., etc. ... A vendre par HENRY VALETON, 90, rue St-Louis.

A VENDRE,

UNE jolie négresse, âgée de 23 ans, bonne cuisinière et à bonne blanchisseuse et repasseuse, ... S'adresser à J. B. DERBEY, Courtier, rue de la Douane, enc. Bourbon, No 56.

Le navire E. G. Barney, capitaine Barney, venant de Bordeaux, est en déchargement vis-à-vis de la rue de l'Hôpital.

Les consignataires sont requis de venir prendre livraison de leurs marchandises sur la levée. Les marchandises dont les permis n'auront pas été reçus dans le délai de cinq jours, seront envoyées dans les magasins publics aux frais et risques des consignataires. G. CAVAROC, 134, rue Royale.

Vache trouvée.

Une vache couleur tigre, les cornes relevées, deux coupures à l'oreille droite, le bout de la queue blanc, une tache blanche au front, entr'autres, le 25 du courant, dans la cour de M. Romagnol, au Bayou, près la rue Esplanade. Le propriétaire peut venir la réclamer en payant les frais.

CHANDELLES—2000 caisses, demi et quarts, chandelles poids plein, marque Procter & Gamble et Woods & Co, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 33 rue Tchoupitoulas.

HUILE de graine—250 barils huile de choix de Cincinnati, vendre par JOSEPH LANDIS & CO, 33 rue Tchoupitoulas.

ALCOOL—300 barils Boyle & Co, 92 pour cent. A vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 33 rue Tchoupitoulas.

WHISKY—200 barils et demi barils vieux Monongahela; 300 barils et demi barils Boyle Rose, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 33 rue Tchoupitoulas.

EAU-DE-VIE—250 quarts eau-de-vie de New York, 1re preuve, 200 huitièmes do do à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 33 rue Tchoupitoulas.

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

Capital au comptant ... $250,000

LA Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans est maintenant prête à assurer contre les risques sur l'incendie, les risques sur les rivières et sur la mer, à leur bureau, No 11, rue du Camp.

Cette Compagnie offre aux personnes qui se feront assurer, la garantie d'un capital, au comptant d'un quart de million de piastres et leur permet de participer aux bénéfices de la Compagnie sur le principe mutuel. Elles recevront des ... portant 6 pour cent d'intérêt et payables dans quatre ans ou, si elles le préfèrent, il leur sera remboursé 10 pour cent comptant sur le montant de leurs primes.

Toutes les pertes seront réglées équitablement et sans délai.

A. CHIAPELLA, Président.
JULES DOLHONDE, Secrétaire.

R. W. Ogden,	de la maison	P. Oeconis Bro & Co.
Carl Kohn,	"	C. Kohn & Ryan.
J. P. Généres,	"	Atlas, Généres & Co.
F. Maignan,	"	W. H. E. Maignan.
J. Zunts,	"	Shaw & Zunts.
J. Lobit,	"	Lobit & Charpentier.
John Dolhonde,	"	Martin, Owen & Cobb.
Jos. Deynoodt,		
A. Chiapella.		

Compagnie d'Assurance Hope de la Nlle-Orléans.

Bureau, No 50, rue Royale.

Capital en argent ... $150,000

CETTE Compagnie est maintenant prête à assurer aux taux ordinaires, contre les dangers de la mer et des rivières, contre les pertes ou les avaries occasionnées par l'incendie. Elle remboursera dix pour cent, comptant, sur toutes les primes de ceux qui feront assurer.

Toutes les pertes seront réglées promptement et équitablement.

LOUIS BARNETT, secrétaire.
HENRY PEYCHAUD, président.
L. H. PLACE, vice-président.

DIRECTEURS:
MM. HENRY PEYCHAUD, L. H. PLACE, P. MALOCHÉE, S. PLASSAN, JAMES A. LUSK, A. LAFONEST, W. H. VREDENBURGH, GEORGE HEATON, THEODORE LANAUX.

Nouvelle-Orléans, 30 avril 1857.

CLAUDE CONTOIS, JARDINIER FLEURISTE

Et Entrepreneur de Jardins, RUE BOURBON, No 266, Entre St Philippe et Dumaine, NOUVELLE-ORLEANS. 29jn—1an

WAGENER & CO,

Fabricants de Registres et Relieurs, No 20, Commercial Place.

ANNONCENT respectueusement au public que M. J. WAGENER, s'est retiré de la société. Ils continueront les affaires au même local. ... Le public est prié de venir examiner leur établissement.

WAGENER & CO,
Nlle-Orléans, 25 juin 1857.

RECU de New-York par le navire Wabash ... papier pour enveloppes ... à vendre par ANTONIO COSTA, No 16, rue de la Douane.

Salsepareille.

Au Dr E. Haney,

Mon cher docteur,

Je vous apprécie de vous écrire, mais je crois nécessaire devoir vous signaler un effet extraordinaire que viennent de produire vos excellentes pastilles de salsepareille. ...

Je suis, monsieur, avec respect,

Votre dévoué et reconnaissant serviteur,

P. RENAUD.

EAUX GAZEUSES De Salsepareille DIGESTIVES ET PURGATIVES.

Approuvées par la Faculté Royale de Médecine de Madrid et dont la vente est autorisée en vertu d'un privilége royal de S. M. la Reine, ...

... A vendre à la Nouvelle-Orléans, pour le public et les pharmaciens, en gros et en détail.

Dr. N. MEREU, Pharmacien, au coin des rues Bourbon et Toulouse.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU CRESCENT, à la Nouvelle-Orléans.

... Primes sur les risques ... Montant des primes gagnées dans l'année ... Actif de la compagnie est comme suit ...

Etat de la Louisiane.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

... (Signé) C. J. MANSONI, Secrétaire. (Signé) CHAS. M. BRADFORD, Deuxième Juge de Paix pour la Paroisse d'Orléans.

La Direction a décidé qu'elle paiera un intérêt de six pour cent, en argent, sur les certificats de bénéfice non payés ...

THOS A. ADAMS, Président,
GEO. JONAS, Vice-Président.

DIRECTEURS:

John Watt,	R W Rabbs,
J A Barelli,	H M Wright,
J W Zacharie,	John D Bein,
Samuel Bell,	J W Carroll,
M O H Norton,	C Fellowes,
C T Buddecke,	Wm E Miller,
W T Fredenburg,	E E Rhodes,
S H Kennedy,	Fred Bandes,
R S Stewart,	Wm Quinsell,
H Frellsen,	M Avendano,
W P Brandera,	J J Perrano,
G S Hawkins,	Sam'l Smith,
W E Seymour,	A J Mummy,
W G Robinson,	W P Converse,
J O Stone,	Geo Macgregor,
P Rennie,	B B Newman.

AVIS.

LE soussigné s'est retiré, aujourd'hui, de la maison L. Dupouernal & Co, No 32, rue de Chartres.

CHAS. FAURIE Jr.

Nlle-Orléans, 25 juillet 1857.

Grocerie à vendre.

A vendre, pour cause de départ, une grocerie bien achalandée, située au coin des rues Rampart et Ste-Anne. Les conditions sont libérales. S'adresser sur les lieux.

GENIEVRE de Hollande ... à vendre par PREAU & COUTURIE, 21 et 23, Gravier.

KIRSCH—40 caisses "C. F. Berger" ... à vendre par PREAU & COUTURIE, 21 et 23, Gravier.

CHATEAU GISCOURS—100 caisses en grandes bouteilles. Les caisses en demi-bouteilles, en magasin et à vendre par SOSTHENE THOMAS & Co, 9, rue Gravier.

DEMANDE DE PLACE.

UNE dame, française, ... S'adresser au bureau de l'Abeille.

HUILE d'olives, sardines, vin rouge ... à vendre par GRATIAA, COMMAGERE & Co, 20, rue de la Douane.

NOUVELLE ROUTE Aux sources de la Virginie,

Et à tous les points à l'Est et au Nord, *Par la voie du Chemin de fer de Memphis et de Charleston.*

Reliant Memphis, par une ligne continue de chemin de fer, à Savannah, Charleston, Wilmington, Nashville, Knoxville, Richmond, Baltimore, Philadelphie et New-York.

Des billets pour tous les voyages sont à vendre, à toutes les heures, au bureau général du Chemin de fer, une porte après le Commercial Hotel, à Memphis, Tennessee, et au dépôt du Chemin de fer. Les convois partent journellement de Memphis, à 6 heures du matin, et se joignent à tous les convois de l'Est et du Nord.

Arrivée à Nashville en vingt-cinq heures.

... Les embranchements Nord et Est de l'ADAMS EXPRESS COMPANY parcourent cette route.

B. AYERS, Surintendant du transport, à Memphis.
F. C. ARMS, Surintendant Général.
LAVALETTE, SHIRLEY & Co., Agents de fret du Chemin de fer de Memphis et de Charleston ...
JOHN K HYDE & Co., 66, rue Poydras, Nlle-Orléans, Agents du chemin de fer de Memphis et de Charleston ...

LIGNE REGULIERE DE BATEAUX A VAPEUR FRANÇAIS de la Havane au Havre, Touchant à Vigo, ... Départ de la Havane, le 12 de chaque mois. Prix du passage pour le Havre: Première chambre ... $170; Seconde do ... 100. Il y a un médecin à bord. S'adresser, à la Havane, à E. J. M. Bengrenia, ... N. Orléans à MM. Ed. Dupeyrou & Co., Agents.

A LOUER.

UNE maison grande et confortable avec un jardin, rue Bourbon, entre Royale et Bourbon, ... S'adresser au bureau de J. Magno, No 105 rue de Chartres, ...

BANQUE D'AMERIQUE.

AVIS est par le présent donné que le fonds capital de cette Banque a été fixé à $2,000,000 pour ... A UN MILLION. ... JOHN HUGHES, J. VIOSCA, GEORGE AUSTIN Jr.

Toiles, tables ... à vendre par TODD & CO.

ON DEMANDE à louer une bonne couturière ...

EN débarquement du navire E G Barney, de Bordeaux ... A vendre par B. TALAMON, 152, rue Royale.

MARSEILLE— ... A vendre, en entrepôt de Jos E Williams, de Marseille, par B. TALAMON, 152, rue Royale.

EN débarquement du navire Barney, de Bordeaux ... A vendre par GRATIAA, COMMAGERE & Co, 20, rue de la Douane.

EN débarquement du navire Barney, de Bordeaux ... A vendre par GRATIAA, COMMAGERE & Co, 20, Douane.

F. NEWHALL,

Entrepôt de Tapisseries françaises et américaines, Rue du Canal, No 60, encoignure Vieille-Levée, au premier.

LE soussigné vient de recevoir et offre de vendre le stock le plus fort et le mieux choisi de TAPISSERIE qu'il y ait sur le marché, ... F. NEWHALL, Rue du Canal, No 60, enc. Vieille-Levée, au 1er.

SOURCES D'ABITA, de Bagley

CONSTAMMENT en magasin une grande quantité des Eaux de ces sources, en barils, demi-barils et bouteilles, à vendre par MOREAU & CROOKES, No 13, rue Gravier.

AVIS.

LES personnes qui ont un compte ouvert ... GEO. C. LAWRASON, Secrétaire.

Avis.

POUR cause de réparation, le magasin de dentelles de la maison Edmond Freideraux, rue de Chartres No 56 est transféré au 1er étage. Réouverture le 15 octobre.

AMANDES—100 sacs amandes fraîches et tendres de Tarragone, en débarquement du navire Jules ... à vendre par M. HEDGERS, 22, rue de la Commune.

GENIEVRE—10 pipes de genièvre de Hollande ... à vendre par M. HEDGERS, 22, rue de la Commune.

SEINES, EPERVIERS ET TREMAILLES

A VENDRE, en gros et en détail un plus BAS PRIX de la place, un très grand assortiment de SEINES, EPERVIERS et TREMAILLES ... F. LEVERRIER, rue de Chartres, 87, entre Bienville et Conti.

JOHN CULBERTSON, AVOCAT ET CONSEILLER, No 68, Passage de la Bourse St-Louis, Entre les rues Conti et Bienville.

AUX DAMES.

CHANGEMENT DE MAGASIN.

Magasin de nouveautés bien connu, de Mme Tabor.

MMES TH. DESSE, qui a succédé à Mme G. Tabor, a l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public en général qu'elle a transporté son magasin du No 92 rue de Chartres, au No 166, RUE DU CANAL, où elle aura constamment un assortiment complet de tous les articles pour les travaux d'aiguille et les broderies.

Avis aux Dames.

209, Rue Royale, entre Dumaine et St Philippe CORSETS A L'IMPERATRICE.

MADAME FLANDRAIN ... FLANDRAIN tailleur commande, corsets de soie pour mariage et en coutil français, ceintures pour dames ...

ESPRIT—2000 boîtes ... à vendre par ALFRED KEARNY, 72 rue des Magasins.

UN jeune nègre d'environ 15 ans, robuste et intelligent ... S'adresser à M. HEDGERS, No 22, rue de la Commune.

Bureau des Commissaires de la Compagnie de Navigation du Canal Carondelet.

LES Commissaires de cette Compagnie étant devenus, par compromis et conformément à leur charte approuvée le 16 mars 1857, possesseurs de tous les droits, propriétés et franchises de l'ancienne Compagnie de Navigation de la Nlle Orléans, donnent, par les présentes, avis au public que des livres de souscription au capital de la dite Compagnie seront ouverts lundi, 13 du courant, au No 30, Passage de la Bourse, entre les rues Douane et Bienville, sous la surveillance de

MM. B GARDERE, président du Bureau,
GEORGE URQUHART,
L. F. GENERES,
R. H. DAVIS,
Wm W. MONTGOMERY,
W. C. C. CLAIBORNE,
Ls ST PAUL,
WALTER NICOL,
P. H. MONSSEAUX

P. VAN HOOTEN

Prévient ses amis et le public, qu'il a transporté son écurie dans la rue Toulouse, entre Dauphine et Bourgogne dans le vaste établissement qu'il vient de faire construire dans le dernier genre et qui porte le nom de Toulouse street Tattersal Stable.

A vendre, un cheval et barouche, un cheval et buggy, quatre buggies descendus mais. 3 juil—au 31 juil

Avis de Société.

LES soussignés Louis Ducournau et F. Chapus ayant acheté l'intérêt de Mme Vve Louis Ducournau, dans la maison Louis Ducournau, ont formé une Société entr'eux ce jour et Monsieur Charles Faurie, Jr., sous la raison Le Ducournau & Co. Ils continueront comme par le passé, au même local No 31, rue de Chartres, le commerce de marchandises sèches en gros, et l'importation.

L. DUCOURNAU,
F. CHAPUS,
CHAS. FAURIE, Jr.

Nouvelle-Orléans, 20 juin 1857.

Avis de société.

A PARTIR de ce jour, la raison sociale de la maison Sosthène Thomas, sera SOSTHENE THOMAS & Co.

Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1857.

p. pro. de SOSTHENE THOMAS, J. J. Hemy.

Avis.

MALPHONSE CHOPARD s'étant retiré de la maison Donnelly, Bezzina & Co, les deux soussignés se chargeront de la liquidation à partir du 1er juillet 1857.

M. Henry Murray continuera le même genre d'affaires, pour son propre compte, au même magasin, No 66 à 70, rue Tchoupitoulas, ancienne maison Donnelly, Bezzina & Co.

HENRY MURRAY,
A. CHOPARD.

Nlle-Orléans, 1er juillet 1857.

TOMBOLA.

ON vend par souscription, 15,000 billets à $1. 275 lots gagnants, ayant une valeur réelle de $16,000, situés

Nos 161 et 163 rue Royale.

Les deux premiers lots sont: une propriété située rue St-Pierre, estimée $2000; une à Mandeville, $2000. On peut en voir les plans à l'exposition.

... DOCTEUR.

LIQUIDATION—LIQUIDATION.

Positive et sans remise.—Vente à 25 pour 0/0 au-dessous des prix les plus réduits de la place.

A. GALEPPI,

161 rue de Chartres, encoignure Toulouse.

A l'honneur de prévenir le public qu'étant appelé en Europe pour affaires d'intérêts, il commencera dès aujourd'hui la liquidation de son ...

ETAT DE LA LOUISIANE.

Bureau de l'Exécutif.

ATTENDU que Bernard Turpin a demandé la confiscation de deux bons de dix mille piastres chacun, émis par la Nouvelle-Orléans ...

(L. S.) ... (Signé) ROBERT C. WICKLIFFE, Gouverneur. ANDREW S. HERRON, Secrétaire d'Etat.

VETEMENTS D'HOMMES, DE JEUNES GENS ET D'ENFANTS.

Bon marché sans égal. *EXCELLENTE OCCASION.*

ALFRED MUNROE & CO,

No 26, rue des Magasins, Encoignure Gravier,

VENDENT leur grand stock de vêtements d'été à des prix au-dessous du cours ...

HALLES, VALISES, SACS DE VOYAGE et PARAPLUIES. ... AU MAGASIN A PRIX FIXES de ALFRED MUNROE & Co.

HOTEL BELLOUARD A LA BAIE St LOUIS.

Cet hôtel si avantageusement connu depuis nombre d'années ...

Maison de négligence—... **Arrivée du steamship Philadelphia.**

PARMI les ordres que nous avions donnés à New-York ... LAZARE & LEVASSEUR, 8 et 10 rue de Chartres, près Canal.

AUX MEDECINS.

En vente à la LIBRAIRIE NOUVELLE, 167 Chartres.

1857.

Annuaire de Thérapeutique, de matière médicale, etc., par Bouchardat. Annuaire de Médecine et de Chirurgie pratiques, par Jamain et Wahu. A 90 cents chaque volume.

J. TACON, 167, rue de Chartres.

EN magasin—200 caisses olives ... à vendre par LANATA FRERES, 9 & 11 rue Jefferson.

SOUS les clés de la Douane—100 pipes vin de Catalogne, très corsé ...

Donnelly, Bezzina & Co.,

Marchands de produits du Nord et de l'Ouest, Nos 68 et 70, rue Tchoupitoulas, Près Poydras, Nlle-Orléans.

BOUCHONS—... à vendre par P. CURACHE BROTHERS & Co, Encoignure Royale et St Philippe.

CAMILLE LACOSTE,

SUCCESSEUR DE PEDRO S HEBDELOIS,

IMPORTATEUR DE VINS, LIQUEURS ET EAUX-DE-VIE, Et marchand de groceries en gros et en détail. Encoignure Royale et Dumaine.

EN débarquement du navire Jane E. Williams de Marseille— ...

TERRE DE TERRE—... barils ... à vendre par DONNELLY, BEZZINA & Co, 68 rue Tchoupitoulas.

LOTERIES DE SWAN & Co.

La plus belle loterie qui ait jamais été tirée!

Gros Lot, $60,000!

$1,000,000 pour être distribués en août. Billet, $10 seulement.

Les loteries suivantes seront tirées publiquement par S. SWAN & Co. Directeurs de la LOTERIE DE L'ACADEMIE DU FORT GAINES, en Géorgie, dans le mois d'août 1857.

DANS LA VILLE D'ATLANTA, Géorgie.

Classe 47—pour être tirée SAMEDI, 1er août 1857
Classe 48—pour être tirée SAMEDI, 8 août 1857
Classe 49—pour être tirée SAMEDI, 15 août 1857
Classe 50—pour être tirée SAMEDI, 22 août 1857
Classe 51—pour être tirée SAMEDI 29 août 1857.

SUR LE PLAN DE NOMBRE SIMPLE!

Trois mille trois cent cinquante-cinq lots TRENTE MILLE BILLETS.

MAGNIFIQUE PLAN!

TIRAGE

Tous les Samedis, dans le mois d'août.

3,355 lots s'élevant à ...

Billet entier, $10.—Moitié, $5.—Quart, $2 50. Huitième, $1 25.

PLAN DE LA LOTERIE.

Les numéros 1 à 30,000, correspondant avec les numéros des billets imprimés séparément sur des morceaux de papier, sont entourés de petits tubes en fer-blanc et mis dans une roue. ...

Les souscripteurs sont priés de signer lisiblement et de faire connaître leurs bureaux de poste, le comté et l'Etat qu'ils habitent.

S. SWAN & Co, Atlanta, Géo. ou S. SWAN, Montgomery, Ala.

Aux entrepreneurs.

Direction des Ecoles Publiques du Deuxième District.

Bureau du Secrétaire.

DES propositions cachetées seront reçues à ce bureau, dans les six jours qui suivront la première publication de cette annonce, pour la construction de quatre autres classes dans la maison d'école située sur les rues Bienville et Robertson ...

ADS. CASSARD, secrétaire

MM. Bellanger & Co.,

ANNONCENT au public qu'ils ont transporté leur magasin à l'encoignure Royale et Orléans au No 26, RUE ORLEANS, près le théâtre, et sollicitent la continuation du bienveillant patronage dont leur nombreuse clientèle les honore.

Ils viennent de recevoir un magnifique assortiment de cabarets. ... COGNACS, LIQUEURS, &c.

A VENDRE.

HUILE de Colza. Couvre-fromage français à $6. Chauffoirs à bonne ... S. MAUTRE & Co, 24 rue Condé.

Demande de Maison.

ON demande une maison à loyer, située dans le Deuxième District ... S'adresser à la boîte J. No 24, bureau de poste.

EAU-DE-VIE—... J B Godard, Fh Godard & Co, ... A vendre sous les clés de la douane, par ECG. ROCHEREAU & Co, 17 et 19, rue St Louis.

Entrepôt de tapis.

No 19, rue de CHARTRES.

NOUS avons en magasin un grand assortiment de TAPIS, tels que Moquette, tapis de velours, Wilton, Tapis de Bruxelles, 3 plis, etc. ... A. BROUSSEAU & Co.

EN débarquement du navire Jane E. Williams, de Marseille— ... J. VIOSCA Jr, 29, rue Conti.

ATTENDU—... J. VIOSCA Jr, 29, rue Conti.

CHAMPAGNE! CHAMPAGNE!—100 paniers de 12 bouteilles ... J. VIOSCA Jr, 29, rue Conti.

EN magasin et à vendre par le soussigné— ... PABLO GELPI, 29 rue Vieille Levée.

BIERE—... à vendre par PAUL JUGE FILS & Co., 27 rue Conti.

CANARIES—10 barils graine de Canaries vesant d'être reçus. A vendre par PABLO GELPI, 29 rue Vieille Levée.

FARINE—5.0 barils farine superfine et extra, à vendre par DONNELLY, BEZZINA & Co, 68 rue Tchoupitoulas.

OGNONS—150 barils ognons de choix, en magasin et à vendre par DONNELLY, BEZZINA & Co, 68 rue Tchoupitoulas.

EN débarquement du navire E. G. Barney, de Bordeaux— ... A CARRIERE & Co, 26 rue Vieille Levée.

EN débarquement du navire Barney, arrivé de Bordeaux— ... E LAMBERT, 44 rue des Magasins.

RECU par le navire Jane E. Williams, arrivé de Marseille— ... J N CURIEN, 25 rue Toulouse.

RECU par le navire Lemuel Dyer, arrivé du Havre— ... J N CURIEN, 25 rue Toulouse.

ATTENDU par les navires St Louis et Remington de New-York— ... J N CURIEN, 25 rue Toulouse.

ATTENDU par les navires Lorena, Antiago et Barney, de Bordeaux— ... J N CURIEN, 25 rue Toulouse.

EN magasin—... J N CURIEN, 25 rue Toulouse.

SOUS les clés de la Douane— ... J N CURIEN, 25 rue Toulouse.

CIGARES de la Havane— ... BONNIO & FRERE, 54 rue Gravier.